

À l'attention des éleveurs du secteur des bovins laitiers, des bovins de boucherie et des veaux lourds

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) est heureux de vous annoncer le lancement, dès le 16 février 2022, d'une nouvelle campagne du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ) intitulée « *Euthanasie à la ferme des bovins* ».

Vous êtes propriétaire d'une exploitation de bovins enregistrés comme exploitant agricole au MAPAQ et comptant un minimum de 5 sujets? Dans le cadre de cette nouvelle campagne, le Ministère vous offre une visite vétérinaire d'une durée de 1 h 30. Cette campagne permettra à votre médecin vétérinaire de vous sensibiliser et soutenir dans la préparation et la réalisation des euthanasies à la ferme.

Si vous désirez profiter de la visite vétérinaire dans le cadre de la campagne, communiquez avec votre médecin vétérinaire.

Vous êtes médecin vétérinaire et souhaitez obtenir plus de détails sur les modalités de la campagne? Consultez sa page Web et téléchargez les documents utiles à l'adresse www.mapaq.gouv.qc.ca/campagne14.

Cette campagne est le fruit d'une collaboration entre Les Producteurs de lait du Québec, Les Producteurs de bovins du Québec, l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et le MAPAQ.